

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 31 (1960)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXI^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N^o 6. Juin 1960

SOMMAIRE

Le futur port de Bourogne

Communication officielle — Chronique économique

Le futur port de Bourogne

On en parle, chez nos voisins de France, depuis plus de 70 ans. Pendant cette longue période, industriels, commerçants, ingénieurs, hommes politiques ont caressé l'espoir de créer un port sur le canal du Rhône au Rhin, à Bourogne, « plaque centrale de distribution, à égale distance de Montbéliard et de Belfort, à proximité de toute la partie sud du département de la Haute-Saône et d'une zone qui s'étendrait à tout le Jura bernois ».

Pendant cette longue période, troublée par deux guerres, des hommes ont souhaité voir naître une vie nouvelle en ce lieu propre à relier facilement les principaux centres d'activité d'une région industrielle en rapport direct avec la route et le rail, car Bourogne présente cet avantage d'être desservi, non seulement par son canal qui, se séparant du Doubs près de Bavans, au sud de Montbéliard, passe entre Sochaux et Exincourt, gagne Fesches-le-Châtel et Bourogne pour se diriger vers Montreux-Château, Montreux-Vieux, Valdieu et, par la Porte de Bourgogne et de l'Alsace vers Illfurth et Mulhouse, mais encore par la voie ferrée et la Nationale 19 bis.

Un port sur le canal du Rhône au Rhin aux portes de Belfort (12 km.), c'était pour ces précurseurs donner à la Ville des Trois Sièges la possibilité de se développer et d'amener dans une région comptant une forte densité humaine, de nouvelles industries, de nouvelles activités dans les domaines les plus variés. Pendant 70 ans de recherches, d'études interrompues par des circonstances imprévues, d'hésitations, de renoncement, d'espoirs déçus et renouvelés, l'idée de créer un port à Bourogne, à proximité de Belfort et de la frontière suisse, n'a jamais été abandonnée ; c'est bien ce qui est extraordinaire.